

# **COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE LA DOCUMENTATION**

**25 JUIN 2015**

Présents hors équipe de la DBIST : Laure de VERDALLE, Directrice adjointe laboratoire Printemps, UFR Sciences Sociales ; Emmanuel MAN-MORIN, laboratoire LAREQUOI ; Nathalie de SOUSA, laboratoire DANTE ; Nadège ARNAUD, Laboratoire mathématiques de Versailles ; Eddy DUMAS, Institut Lavoisier de Versailles, Directeur adjoint du département de chimie, CHSCT, Sophie CROISY, Directrice IECI ; Jean Paul MARKUS Directeur Département de Droit Public ; François NAPHLE, Directeur UFR de Sciences Sociales ; Yves POIRMEUR, Directeur Département Sciences Politiques.

## **Organigramme (Nathalie WATRIN)**

Après un tour de table, la directrice présente le nouvel organigramme de la DBIST. Plus lisible, il s'articule autour de 4 pôles, dont 2 principaux reprenant les deux grands axes de l'université :

- le pôle des services à l'Enseignement
- le pôle des services à la Recherche.

L'organigramme permet également de visualiser les effectifs de chaque BU : une «grande», une «moyenne», 4 «petites» et on espère rendre plus claires pour nos interlocuteurs de l'université les différentes missions de la DBIST.

Cet organigramme présenté à la CFVU et à la Commission Recherche entre en vigueur à la rentrée 2015.

## **Budget pour les acquisitions de monographies 2015 (D .CAMUS)**

2015 est encore une année délicate pour le budget monographies. Celui-ci s'élève à 180 000€, ce qui est mieux que 2014 (rappel : aucun budget pour les monographies en 2014) mais cela ne permet que d'assurer un semestre d'acquisition de janvier à fin mai 2015, pas plus. Il ne permet pas le rattrapage du retard accumulé.

Le mécénat via la Fondation UVSQ apporte un financement complémentaire :

- Fin 2014, don de 5000€ de VALEO pour des acquisitions en Sciences,
- en 2015, la Fondation UVSQ a collecté 206 000€, dont 181 000€ pour les BU de la DBIST (le reste est mutualisé au niveau de l'UVSQ.) La DBIST a reçu deux versements : 33 480€ en avril, 56 755€ en juin. Compte tenu des promesses de dons, deux versements sont prévus : environ 50 000 € en septembre qui permettront de suivre la rentrée éditoriale et le solde début 2016 car il arrivera trop tard pour être pris en compte sur le budget 2015.

Avec ce financement complémentaire, la DBIST fonctionne avec un budget 2015 quasi normal. Nous n'avons aucune indication à ce jour sur ce que sera budget 2016 mais la campagne de la Fondation ne sera pas renouvelée.

La répartition des budgets DBIST par discipline se fait en tenant compte de plusieurs critères dont l'état des collections, nombre d'utilisateurs, prêts de l'année précédente, taux de rotation des fonds...

## **Evaluation de la politique documentaire (D CAMUS)**

Présentation d'un diaporama concernant l'évaluation d'un processus d'acquisition en bibliothèque :

- Définition : la politique documentaire, part de la bibliothéconomie envisage les collections dans leurs différents aspects : acquisition, désherbage, accès. La politique documentaire, c'est avant tout une construction intellectuelle mais surtout pas la constitution d'une bibliothèque idéale.
- Indicateurs : la politique documentaire s'appuie sur des indicateurs : ceux, classiques, concernant les imprimés – emprunts et réservations– et ceux correspondant aux nouveaux usages : prêts de périodiques et consultations sur place (une enquête par sondage est menée sur ces consultations, les résultats seront connus début 2016).
- Concernant le numérique, nos indicateurs de consultation reposent exclusivement sur les statistiques des éditeurs. Il y a un début d'homogénéisation (normes dites « COUNTER ») mais il faudra attendre la mise à disposition effective d'un logiciel spécifique, pour l'implantation duquel nous n'avons pas eu les moyens humains nécessaires en 2015.
- Au final, monté en puissance de l'évaluation, tant dans les objectifs que dans les moyens, de la politique Documentaire qui repose sur des indicateurs objectifs et recoupe la politique de la Qualité. Dans le cadre de l'enquête qualité Libqual, un groupe de travail cherche à définir et mettre en place de nouveaux indicateurs d'évaluation.

### **Questions de la Salle**

Q : En quoi consiste un « Learning centre ? »

R : (Enrica HARRANGER) : il s'agit d'un nouveau mode de fonctionnement qui vise à favoriser l'apprentissage actif « learning » - par opposition à l'enseignement reçu « teaching ». Ce mode de fonctionnement est axé sur la pédagogie et se double d'une conception plus conviviale des espaces de la BU : exemple de la BU de Versailles.

## **Plan de Développement des Collections (PDC)**

Le PDC a connu une première version en 2008, qui a été refondue et améliorée en 2013. Il est complété par une charte des collections, disponible sur le portail des bibliothèques.

Le PDC est avant tout un outil pour les acquéreurs afin d'ajuster les acquisitions aux besoins.

Utilisation: le PDC doit mettre en adéquation un public à desservir (usagers), des segments de cote – pour lesquels il n'existe pas de règle définie mais qui doivent respecter une cohérence interne – et des indicateurs. La DBIST a établi, grâce à notre nouveau SIGB, une liste de 14 indicateurs. Pour permettre une comparabilité sur la durée, le PDC est établi pour 5 ans (celui de la DBIST est établi pour la période 2013/2018).

Il définit des préconisations d'usage, il renseigne en effet sur le nombre de prêts annuels, et leur taux de rotation. L'outil PDC constitue une aide qui complète le travail intellectuel des acquéreurs.

## **Fonds Santé (Lydie MONZAMIR)**

Le fonds santé comprend 3 types d'ouvrages : généraux, spécialisés, et ceux spécifiques aux épreuves classantes nationales (ECN) que préparent, à l'UVSQ, presque 7000 étudiants. Le programme des ECN a été modifié en 2014 avec effet en 2016. Cette réforme, qui rend obsolètes nos anciens ouvrages ECN concerne, à terme, tous nos étudiants à l'exception de l'actuelle 6e année.

Lydie Montzmir, responsable des acquisitions en médecine, a mis en place une collaboration avec deux associations d'étudiants, afin de répondre aux plus près à leurs attentes. L. Montzmir a fourni une grille d'acquisition qu'elle avait préalablement éditée avec l'un de nos libraires spécialisés (Bibliothèque médicale Durance) aux étudiants qui ont indiqué les collections qu'ils trouvaient indispensables. Ce sont eux qui ont sélectionné leurs collections d'ouvrages fondamentaux en fonction de leurs usages spécifiques.

L'exemple de cet échange bénéfique mériterait de s'étendre à d'autres collections et nous sommes favorables pour développer ce type de collaboration à d'autres secteurs disciplinaires.

### **Questions de la Salle**

Q : les acquéreurs peuvent-ils envoyer une newsletter des nouvelles acquisitions aux étudiants pour leur donner envie de venir à la bibliothèque ?

R : Cf. les pages des acquéreurs sur notre site web car elles serviront prochainement à présenter les nouvelles acquisitions.

## **Fonds Gestion**

L'idée est de passer pour ce fonds, très demandé, à une documentation uniquement électronique (Ebook). Ce changement ne peut réussir que s'il correspond aux besoins des usagers dont beaucoup sont en alternance et que s'il se réalise en étroite collaboration avec un ou plusieurs référents pédagogiques au sein des cursus concernés.

### **Questions de la Salle**

Q : peut-on connaître la fréquentation des étudiants en Droit ?

Q : quelle est l'utilisation des ressources électroniques ?

R (D.CAMUS) : Pour la documentation physique, nous n'avons pour le moment que des données sur les collections, (prêts) pas sur les personnes, d'autant que l'accès de nos BU est libre. A partir de 2016, un nouvel indicateur sur les consultations sur place permettra de compléter partiellement la visibilité sur l'usage de nos collections en salle.

Pour la documentation électronique, nous disposons des statistiques de téléchargement.

Dans les deux cas, les statistiques sont communicables.

Q : peut-il y avoir intervention des collègues DBIST hors du lieu BU, en fac de Droit et notamment en amphi ?

R (N.WATRIN) : la DBIST est très intéressée par ce type de collaboration : aspects pratiques à mettre au point avec UFR de Droit.

## **Documentation Electronique (D. CAMUS)**

### Budget :

En 2015, le budget pour la documentation électronique est d'environ 500 000€, y compris Elsevier, pris en charge par le Ministère.

Il y a 35 éditeurs (bouquets ou revues). Le coût unitaire moyen de consultation d'un article en 2014, était de 2,40 euros. Il est très variable : pour certaines sociétés savantes (par ex. : AIP) il est très élevé (plus de 20€ par consultation) alors que des bases de Droit, très consultées (DALLOZ) ont un coût unitaire très faible, quelques centimes d'€.

Pour 2016, la seule modification de périmètre envisagée par la DBIST, en l'absence de contraintes budgétaires nouvelles, est la résiliation de la base de droit Navis, dont le fonctionnement ne respecte pas les procédures UVSQ suivies par les autres éditeurs et qui a connu de nombreuses coupures ces dernières années.

### Contexte, Organisation :

La négociation avec les éditeurs est menée au niveau national par le consortium « COUPERIN » (Consortium Unifié des Etablissements Universitaires et de Recherche pour l'Accès aux Publications Numériques) qui permet une relative maîtrise du budget d'acquisition, par rapport aux potentielles augmentations de prix pratiquées par les éditeurs.

Cependant malgré ces dispositifs il y a une augmentation continue des prix de l'édition électronique, y compris en cas de disparition de l'édition papier car l'éditeur veut conserver son chiffre d'affaires «historique».

Que faire pour assurer la soutenabilité des budgets ?

Libre accès, licences nationales : des solutions partielles :

La DBIST soutient, d'un point de vue pratique, le développement du libre accès.

Plusieurs démarches en ce sens :

- A la rentrée, notre université fait évoluer son accès à HAL, en passant à un portail et non plus simplement à une collection ; le développement du dépôt des publications sur ce portail est inscrit au Contrat Quinquennal.

- La DBIST renouvelle, en octobre sa participation à l'Open Acces Week en organisant le 15 octobre, une journée d'étude sur le libre accès, dont M.DELPORTE, VP Recherche, devrait faire l'introduction, donnant ainsi le signe d'un intérêt croissant de notre université pour les archives ouvertes qui représentent une amorce de solution au développement exagéré des coûts de la documentation électronique.

- Depuis 2011, le programme ISTEEX a permis l'acquisition pérenne des archives de certaines bases. Depuis le début du programme, nous en sommes à 12 corpus (voir <http://www.licencesnationales.fr/>) dont IOP en 2014 et WILEY en 2015 : pour cette dernière base, le souci est que nous payons à nouveau, en archives, des années que nous avons déjà payées en annuel – et pas simplement des archives antérieures à l'édition électronique.

## **Acquisition des Périodiques (Karine PELLERIN)**

Calendrier :

Le déroulé type d'une année d'acquisition commence en juin n-1 par une commission d'acquisition avec un point sur les abonnements en cours :

- une évaluation fine des prêts (mise en place fin 2015)
- suggestion des usagers, des enseignants chercheurs, voire des éditeurs
- validation de la liste définitives des nouveaux abonnements et des désabonnements (revues peu consultées ou basculant sur l'accès en ligne).

En septembre octobre, préparation de la liste de titres, communiquée à l'agence, mais qui ne devient définitive qu'au vu du bon de commande, émis en janvier.

En mars, réception et traitement des factures et point budgétaire qui permet de traiter d'éventuels reliquats.

#### Point sur la situation actuelle :

En 2015, budget prévu de 122 130€ et 393 titres : 79 pour la BU de Sciences, 61 pour les pôles technologiques, 232 pour Saint Quentin (surtout *Droit et SHS*) et 9 à Boulogne.

Pour 2016, pas de désabonnement prévu, sauf cas spécifiques (retrait des titres STAPS, formation plus assurée sur UVSQ) et quelques titres nouveaux prévus. Il y a une demande forte pour des accès en ligne au titre à titre : mais beaucoup d'éditeurs ne proposent qu'un accès par mot de passe spécifique, fonctionnement que la DBIST ne peut gérer.

### **Point sur SACLAY (Nathalie Watrin)**

Point sur le fonctionnement de la communauté d'établissements (COMUE) PARIS SACLAY : le principe est la mutualisation de la documentation pour les 19 établissements et écoles, mais dans la réalité, beaucoup de détails pratiques ne sont pas encore réglés, et les problèmes risquent d'apparaître dès la rentrée avec les masters mutualisés.

Plusieurs groupes de travail sont organisés sur différents aspects du fonctionnement des Bu et de la documentation :

- Sur les services au public
- Sur la documentation électronique
- Sur les Archives Ouvertes
- Sur la formation documentaire ; ce GT est sous la responsabilité de la DBIST
  
- Sur les Thèses électroniques
- Sur l'Outil commun de S.I.D (Service d'Information Documentaire)

On espère beaucoup du nouveau Président de UPSaclay, Gilles BLOCH, qui est au courant des problématiques documentaires car il siège au CA de COUPERIN.

**Une information avant de lever la séance :** Rappel de l'enquête Qualité LIBQUAL sur les BU Elle sera menée du 9 novembre au 6 décembre et la DBIST souhaite vivement la participation des enseignants chercheurs, chercheurs et ITRF des laboratoires.

La séance est clôturée à 16h30 après un rappel du souhait de la DBIST d'une collaboration accrue avec les composantes et laboratoires en matière de documentation.